

BULLETIN MUNICIPAL

VALHERBASSE



Mot du conseil municipal

Chères habitantes de Valherbasse, chers habitants de Valherbasse

À l'occasion de ce premier bulletin municipal, nous souhaitons vous adresser un mot simple, sincère et rassembleur.

Avant toute chose, merci. Merci à toutes celles et ceux qui ont fait vivre la démocratie sur notre commune. Votre mobilisation a été exemplaire et nous sommes fiers que l'image de Valherbasse ait été si positive. Au nom de l'ensemble des élus en place et des candidats, nous vous adressons nos remerciements.

Voilà un mois que nous avons été élus. La mise en place et l'organisation de l'équipe municipale sont désormais effectives. Les commissions ont été constituées, vous pourrez les découvrir dans ce bulletin. L'équipe est pleinement mobilisée et à votre service.

Nous vous invitons également à noter dès à présent les festivités de l'été :

- la vogue de Miribel : 4 et 5 juillet 2026
- la vogue de Saint-Bonnet-de-Valclérieux 7 au 9 Août 2026
- la vogue de Montrigaud 22 au 24 août 2026.

Ces moments sont essentiels pour faire vivre notre commune et renforcer les liens entre ses habitants. Merci d'accueillir nos conscrits comme il se doit.

Nous profitons enfin de ce bulletin pour vous informer que la 78e course cycliste Auvergne Rhône-Alpes pour le critérium du Dauphiné traversera notre commune le 8 juin 2026 entre 12h et 13h. Dans la semaine précédant l'événement, des animations seront proposées, notamment via notre page Facebook.

Par ailleurs, nous convions tous les « siréné-e-s » de la commune à réserver la date du 19 novembre 2026 pour une rencontre. Au-delà de ce moment convivial, il s'agira surtout de créer du lien entre les acteurs économiques de Valherbasse. Nous vous remercions de bien vouloir vous faire recenser en mairie et de réserver la date.

Nous vous souhaitons un très bel été et espérons vous retrouver nombreux lors des vogues.

Bien fidèlement,

Philippe Amette, Meghane Boussahela, Christiane Bret, Élodie Butin, Gwendoline Duc, Bernard Duc, David Eynard, Joelle Janton, Pauline Johanis, Aurélie Mallen-Hernandez, Philippe Manin, Norbert Moulin, Karen Pollien, Bruno Rey, Florian Vert, Vincent Bret.

● Mot de Mr Patrick CHARVAT

Bonjour aux habitantes et aux habitants de Valherbasse.

Je tiens à remercier toutes les électrices électeurs qui ont voté pour la liste "EN AVANT ... VALHERBASSE !". En tant que seul élu de cette liste, cela a été difficile d'être représenté, je suis délégué titulaire au SIVOS (école), délégué suppléant au SIVU (salle des fêtes) et présent dans 5 commissions.

J'ai choisi d'être un conseiller constructif pour la commune de Valherbasse et de partager largement mon expérience d'ancien Maire Adjoint et ma connaissance de l'ensemble des dossiers.

Patrick Charvat liste "EN AVANT ... VALHERBASSE !"

● Mot de Mme GIORDANENGO et Mr VASSY

Chers habitants de Valherbasse, Les élections de Mars dernier ont permis à l'opposition d'hier d'accéder aux responsabilités municipales. J'ai souhaité une transition apaisée et effective permettant à la nouvelle équipe de pouvoir gérer sans délai les dossiers en cours.

Je remercie toutes celles et ceux qui m'ont accompagné ces 6 dernières années dans la réalisation des nombreux projets. Avec Edith, nous participerons activement aux commissions mises en place et serons à votre disposition en cas de besoin. Nous vous souhaitons un bel été et espérons vous croiser sur les routes de nos villages.

Bien fidèlement, Edith GIORDANENGO et Jean-Louis VASSY.

● Pas de logo sur le bulletin ?

La commune de Valherbasse lance un grand concours ouvert à toutes et à tous pour imaginer son nouveau logo !

Du 1er juin au 30 septembre 2026, chacun peut proposer sa création et participer à cette belle démarche collective qui marquera l'identité visuelle de notre commune pour les années à venir.

Habitants, artistes amateurs, passionnés de dessin ou de graphisme, petits et grands : tout le monde peut participer. Laissez parler votre créativité !

À l'issue de la période de participation, l'ensemble des propositions sera soumis au vote des habitants afin de sélectionner les 5 logos finalistes.

Dans un second temps, la municipalité se réunira pour choisir, parmi ces finalistes, le logo officiel de la commune.

Les créations devront être envoyées dans un format de bonne qualité, permettant une utilisation future sur les supports de communication et les impressions.

Ce concours est l'occasion pour chacun de contribuer à l'image de Valherbasse et de laisser une empreinte durable dans la vie communale.

À vos crayons, tablettes et idées !



Permanence en Mairie

À partir de septembre 2026, les élus mettront en place des permanences mensuelles en mairie afin de favoriser les échanges directs avec les habitants.

Ces permanences auront lieu chaque deuxième samedi du mois, de 10h à 12h, en alternance sur les trois communes :

- Septembre : Saint-Bonnet-de-Valclérieux
- Octobre : Miribel
- Novembre : Montrigaud

Ce rendez-vous régulier sera l'occasion pour chacun de venir rencontrer les élus, poser des questions, partager des idées ou évoquer des sujets du quotidien

Retrouvez nous sur Facebook et Instagram :
Valherbasse



Santé Publique

Vigilance en Nature

Recommandations pour votre protection

Apprenez à les reconnaître pour mieux les éviter lors de vos balades.

Ne touchez jamais les chenilles ni leurs nids soyeux dans les arbres.

Évitez les zones infestées par l'ambrosie, surtout pendant la période de floraison.

Portez des vêtements couvrants si vous travaillez ou marchez dans des zones à risque.

Signalez leur présence aux autorités locales pour limiter leur propagation.

En cas de contact, rincez abondamment la peau à l'eau sans frotter.

Consultez un médecin immédiatement si des symptômes respiratoires apparaissent.

Lavez vos vêtements après une sortie dans une zone identifiée comme sensible.

Soyez vigilants avec vos animaux, qui peuvent aussi être victimes de brûlures.

Restez sur les sentiers balisés pour réduire les risques d'exposition directe.

L'annuaire des agriculteurs & professionnels de la commune

La municipalité souhaite valoriser le dynamisme économique de notre territoire et faciliter le quotidien des habitants. Pour ce faire, la commune a le plaisir de lancer la création d'un annuaire officiel des agriculteurs, artisans, commerçants et professionnels de la commune.

Cet outil gratuit permettra de recenser toutes vos activités et de vous offrir une meilleure visibilité auprès de l'ensemble des citoyens.

Il vous suffit de remplir **le bulletin d'inscription** que vous trouverez en page 6 de ce présent bulletin municipal.

Une fois complété, merci de nous le faire parvenir avant le 30 Septembre 2026 selon la méthode de votre choix :

- Par courrier ou dépôt à la mairie : À l'attention d'Aurélien Mallen Hernandez, directement à l'accueil de la mairie.
- Par e-mail : Envoyez votre document scanné ou photographié à l'adresse mairie@valherbasse.fr.

Votre participation est essentielle ! Plus vous serez nombreux à y figurer, plus cet annuaire sera complet et utile pour tous les habitants de Valherbasse.

La commune vous propose de recevoir ses informations (actualités, alertes, événements) par e-mail et/ou SMS.

Si vous souhaitez en bénéficier, merci de nous communiquer vos coordonnées (adresse e-mail et/ou numéro de téléphone) via un email.

Conformément au RGPD et à la loi Informatique et Libertés, vos données sont utilisées uniquement pour la diffusion d'informations municipales et ne sont pas transmises à des tiers. Vous pouvez accéder à vos données, les rectifier, vous y opposer ou retirer votre consentement à tout moment en contactant la mairie à mairie@valherbasse.fr.



• Une lettre Un sourire

La Bib des Quatre, avec l'École des Collines et l'association Une lettre, un sourire, lance une belle initiative intergénérationnelle : une correspondance entre les élèves et les seniors de Valherbasse, Crépol et Saint-Laurent-d'Onay.

Ce projet, qui débutera à la prochaine rentrée scolaire de septembre, a pour objectif de remettre en avant, auprès des enfants, le plaisir de l'écriture et de la lecture, tout en créant du lien avec des personnes parfois isolées.

Tous les seniors qui souhaitent participer sont invités à se faire connaître auprès de la bibliothèque tous les mardi de 16h à 18h et les samedis de 10h à 12h.

Il est également possible de s'inscrire par mail : bibdes4@gmail.com auprès de la Bib des Quatre.

Un simple échange de lettres peut créer de belles rencontres et beaucoup de sourires !

Les vogues historiques

Les vogues et fêtes de village : un été festif dans nos communes

Comme chaque année, l'été sera rythmé par les traditionnelles vogues et fêtes de village, moments privilégiés de convivialité et de partage pour petits et grands.

À **Miribel**, la fête de village ouvrira les festivités le week-end des 4 et 5 juillet. Le samedi soir, un bal gratuit animera la place du village à partir de 22h. Le dimanche, les habitants et visiteurs sont attendus dès 11h30 pour un apéritif offert par la municipalité.

Un repas autour des incontournables ravioles (sur réservation). L'après-midi se poursuivra avec un concours de pétanque en doublette à 14h30. Tout au long du week-end, une buvette ainsi qu'un espace restauration (hot-dogs et frites) seront proposés par l'association Miribel Animation Loisirs.

À **Saint-Bonnet-de-Valclérieux**, la fête du village se déroulera les 7, 8 et 9 août 2026. Organisée par l'association Festi'VAL, cette manifestation promet un programme riche et varié au cœur de la Drôme des collines. Au programme : descente de caisses à savon, randonnée, trail, marché artisanal, spectacles pour enfants et soirées musicales. Un rendez-vous familial et festif qui devrait une nouvelle fois rassembler de nombreux participants.

La municipalité offrira aux habitants un apéritif le dimanche à partir de 11h30.

Enfin, à **Montrigaud**, la vogue se tiendra du 22 au 24 août, organisée par le comité des fêtes et les conscrits.

Les festivités débuteront le samedi à 14h avec un concours de pétanque traditionnel, accompagné d'une buvette et d'un camion boulangerie. Le soir, à partir de 21h, place au bal avec DJ. Le dimanche, les habitants et visiteurs sont attendus dès 11h30 pour un apéritif offert par la municipalité.

Le dimanche 23 août sera également marqué par le Challenge Roch Bérard, organisé par l'Amicale Boule de Montrigaud : 16 triplettes s'affronteront lors d'un concours en trois parties suivi d'une finale. Le soir, le restaurant « L'Auberge de Clément » proposera une soirée karaoké animée par Vicky Mix, avec un repas sur réservation.

Les animations se poursuivront le lundi soir avec une nouvelle soirée conviviale à « L'Auberge de Clément » et un menu spécialement préparé pour l'occasion.

Ces rendez-vous estivaux sont autant d'occasions de se retrouver, de partager et de faire vivre nos villages. Nous vous attendons nombreux pour profiter de ces moments festifs !

Samedi 30 Mai 2026

Au village de Miribel, sous le préau

À PARTIR DE 19H

Rejoignez-nous pour un moment convivial entre habitants de Valherbasse !
Chaque participant est invité à apporter un plat salé et / ou sucré à partager. VENEZ AVEC VOS COUVERTS ET ASSIETTES.

Miribel Animation Loisirs offre l'apéritif.



Manifestation organisée par MIRIBEL ANIMATION LOISIRS
Renseignements : 07-50-97-37-64

Fête des voisins à Miribel



● Amicale des boules

L'Amicale Boule de Montrigaud propose tout au long de l'année un programme riche en rendez-vous sportifs et conviviaux, ouvert aux amateurs comme aux passionnés de boules lyonnaises.

Plusieurs concours rythmeront la saison estivale, avec des compétitions en triplettes réunissant chacune 16 équipes, organisées en trois parties suivies d'une finale :

- Lundi 15 juin à 13h30 : Challenge Marion
- Lundi 6 juillet à 13h30 : Challenge Castel
- Dimanche 23 août à 13h30 : Challenge Roch Bérard
- Lundi 24 août à 13h30 : Challenge Allais, avec cette fois 32 doublettes engagées, également en trois parties suivies d'une finale

Ces événements seront autant d'occasions de partager des moments sportifs dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Enfin, pour clôturer l'année sur une note gourmande, l'Amicale vous donne rendez-vous le dimanche 20 décembre à la salle intercommunale de la Haute Herbasse pour sa traditionnelle matinée gourmande.

L'Amicale Boule de Montrigaud vous attend nombreux pour venir encourager les joueurs ou participer à ces temps forts de la vie locale !

Valherbasse Running Team

Florian Vert, délégué à la commission sport de la commune, propose régulièrement des courses à pied chaque mardi soir et dimanche matin sur la commune.

Parallèlement, Florian travaille actuellement à la mise en place de nouveaux parcours de randonnée, avec l'objectif de développer prochainement des activités multisports : VTT, marche, randonnée... Autant d'occasions de se dépenser, de se vider l'esprit et de profiter pleinement de notre environnement.

Ces parcours seront aussi une invitation à partir à la découverte des vestiges du passé qui ont marqué l'histoire de la commune, alliant ainsi sport, nature et patrimoine local.

Retrouvez le sur Facebook : Valherbasse Running Team



8 Juin 2026

Le Tour Auvergne Rhône Alpes

Le peloton du Tour Auvergne-Rhône-Alpes passera prochainement sur notre territoire pour le plus grand plaisir des habitants et des visiteurs.

⚠ Des perturbations de circulation sont à prévoir.

🚧 La départementale D67 sera fermée de 12h à 13h. Merci d'anticiper vos déplacements.

👋 Nous recherchons des bénévoles pour aider à sécuriser le passage du Tour. Si vous êtes disponible et souhaitez participer à cet événement, contactez la mairie.

📅 **Réunion des bénévoles le Mercredi 5 Juin à 18h30 à la mairie.**

🎁 Des jeux concours seront organisés sur notre page Facebook la semaine précédant le passage du Tour, avec un tirage au sort à la clé.

Venez nombreux encourager les coureurs au bord des routes !

● Le SIABH

Le syndicat Intercommunal d'aménagement du bassin de l'Herbasse en charge de la restauration et l'entretien des boisement, restauration de berges et du lit sur le bassin versant de l'Herbasse.

La constitution de la Gouvernance du SIABH, le Cabinet du Président a travaillé avec les EPCI voisins pour arriver à l'équilibre suivant

- Un exécutif constitué de 5 membres :
 - Un Président - ARCHE – M Gilles FLORENT
 - Un VP – VRA – M Jean Marie WOZNIAC
 - Un VP – PDA – M David BOUVIER
 - Un CD – VRA : M Thierry CHOPARD
 - Un CD - ARCHE – M Renaud DUMAS
- Un Bureau constitué de l'exécutif et de 6 élus
 - ARCHE : Mme Galia WEISS, M Jean Paul VALLES, M. Christophe CHOTAN
 - VRA : M Richard BURCET, M Etienne LARAT, **M Bernard DUC**

● A noter dans vos agendas :

- RDV le 10 & 11 Octobre 2026 pour le Chemin des Artistes
- Réunion le 19 Novembre des sirénés de la commune



Bennes encombrants :

A la salle intercommunale : Le samedi 13 Juin

Le samedi 5 Septembre et le samedi 7 Novembre 2026

Liste des Commissions Municipales

Commission Finances , Marchés publics et Personnels

M. Vincent BRET
Mme Aurélie MALLÉN - HERNANDEZ
Mme Gwendoline DUC
 M. Bernard DUC
 M. Philippe AMETTE
 Mme Christiane BRET
 Mme Pauline JOHANIS
 Mme Joëlle JANTON
 M. Patrick CHARVAT
 Mme Edith GIORDIANENGO
 M. Jean-Louis VASSY



Commission Urbanisme Batiments Voiries

M. Vincent BRET
M. Bernard DUC
M. Norbert MOULIN
M. Philippe AMETTE
 M. Philippe MANIN
 Mme Gwendoline DUC
 Mme Christiane BRET
 Mme Aurélie MALLÉN - HERNANDEZ
 M. David EYNARD
 Mme Joëlle JANTON
 M. Patrick CHARVAT
 Mme Edith GIORDIANENGO
 M. Jean-Louis VASSY



Commission Sport Jeunesse Culture Vie Associative Cadre de vie ,événements et Devoir de Mémoire

M. Vincent BRET
M. Florian VERT
Mme Gwendoline DUC
 Mme Karen POLLIEN
 M. David EYNARD
 M. Norbert MOULIN
 M. Patrick CHARVAT
 Mme Edith GIORDIANENGO
 M. Jean-Louis VASSY
 M. Stéphane ARCIS
 M. Christian JARRIN
 Mme Isabelle DESGRANGES
 M. Patrick ZAMBON



Commission Agriculture Forêt Développement Durable et Mobilités

M. Vincent BRET
M. Philippe MANIN
M. Bruno REY
 M. Florian VERT
 M. Bernard DUC
 M. Norbert MOULIN
 M. Patrick CHARVAT
 Mme Edith GIORDIANENGO
 M. Jean-Louis VASSY
 M. Tom PISICCHIO
 M. Xavier BOURNE
 Mme Caroline FOULHOUX



Commission Affaires sociales Santé et bien vieillir

M. Vincent BRET
Mme Christiane BRET
Mme Joëlle JANTON
 Mme Elodie BUTIN
 Mme Karen POLLIEN
 Mme Aurélie MALLÉN - HERNANDEZ
 Mme Edith GIORDIANENGO
 M. Jean-Louis VASSY



Commission Communication informatique et Digitale

M. Vincent BRET
Mme Méghane BOUSSAHELA
 Mme Joëlle JANTON
 M. Bernard DUC
 M. Patrick CHARVAT
 Mme Edith GIORDIANENGO
 M. Jean-Louis VASSY
 M. Eric LEMAIRE



Représentante défense de la commune

Mme Méghane BOUSSAHELA



Mairie de Valherbasse
Telephone : 04 75 71 71 20
Mail : mairie@valherbasse.fr
 Horaires : Lundi 9h - 12h30
 Mardi 9h - 12h30
 Mercredi 9h-12h30
 Jeudi: 9h-12h30
 Vendredi : 09h-12h30 /13h-16h

Une autre délibération sera prise pour les commissions impôts et électorale, les éléments de la préfecture n'étant pas encore reçus.

Recensement et gestion des clés des églises et bâtiments municipaux

La municipalité lance une campagne urgente de recensement des clés permettant l'accès aux différents édifices de la commune, et tout particulièrement à nos églises.

Le constat est préoccupant : aujourd'hui, un grand nombre de clés est en circulation au sein de la communauté. Pour certains bâtiments et édifices religieux, la mairie ne dispose parfois d'aucun double. Cette situation pose d'évidents problèmes de sécurité pour notre patrimoine commun, ainsi que des questions de responsabilité en cas d'incident.

17 Que devez-vous faire avant le 1er septembre 2026 ?

Si vous détenez une ou plusieurs clés d'une église ou d'un bâtiment municipal (que ce soit pour l'entretien, le fleurissement, le culte, une association ou à titre historique), vous êtes prié(e) de vous faire connaître impérativement en mairie.

Cette démarche permettra de :

- Comptabiliser précisément le nombre de clés en circulation.
- Mettre à jour et signer le registre officiel de détention des clés.

⚠ Attention : Risque de changement des serrures

Nous faisons appel au civisme et à la responsabilité de chacun. Si, à la date butoir, le compte des clés référencées n'est pas exact et sécurisé, la municipalité se verra contrainte de procéder au changement complet des serrures des édifices concernés.

Ce remplacement global représenterait un coût financier important pour le budget de notre commune, un impact que nous souhaitons tous éviter.

Date limite de régularisation : 1er septembre 2026

📍 Lieu : À l'accueil de la mairie

Merci d'avance pour votre collaboration essentielle à la préservation et à la sécurité de notre patrimoine paroissial et communal !



● Déchets et civisme : Préservons Valherbasse !

Le cadre de vie de notre commune est l'affaire de tous. Face à la hausse des incivilités et des erreurs de tri qui coûtent cher à la collectivité.

● Le Tri Sélectif : Un geste obligatoire

- Bac jaune : Tous les emballages en plastique, métal, briques alimentaires, papiers et cartons (vides, en vrac, non lavés).
- Conteneur à verre : Pots, bocaux et bouteilles (sans bouchons ni couvercles).
- Compostage : À privilégier pour vos épluchures et restes de repas afin d'alléger vos poubelles.

🗑 Encombrants : Les bennes de l'Agglo à votre service

Pour vous éviter des déplacements en déchèterie, l'Agglomération met gratuitement à disposition des bennes de collecte 3 à 4 fois par an au niveau de la salle intercommunale. Profitez-en pour évacuer vos objets volumineux !

📹 Les dépôts sauvages désormais sous vidéosurveillance

Déposer des sacs ou des encombrants au sol ou au pied des conteneurs est strictement interdit. Grâce à une subvention de Citeo, les points d'apport volontaire de la commune seront désormais équipés de caméras de vidéosurveillance pour identifier et verbaliser les contrevenants.

⚠ Rappel de la loi

Tout dépôt sauvage sur la voie publique est passible d'une amende forfaitaire allant de 135 € à 1 500 €.

👉 Ensemble, soyons civiques ! Respecter le tri et les lieux de collecte, c'est valoriser le travail de nos agents et maîtriser les impôts de tous. Merci pour votre engagement !



● INSTAURATION D'UNE OBLIGATION DE DEPOT D'UNE DECLARATION PREALABLE POUR L'EDIFICATION OU LA MODIFICATION DE CLÔTURES

Points clés :

Objectif : Garantir la cohérence architecturale et préserver la qualité des paysages, notamment dans les secteurs soumis à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF).

- Exceptions : Les clôtures agricoles, forestières ou strictement temporaires (chantiers, manifestations) sont exclues de cette obligation. Application : Cette mesure est entrée en vigueur le 4 mai 2026

BULLETIN A RETOURNER**Pour l'annuaire des agriculteurs & professionnels de la commune**

MAIRIE DE VALHERBASSE
Bulletin d'inscription - Annuaire des Professionnels

Afin de promouvoir les acteurs économiques locaux, la Mairie vous propose d'apparaître gratuitement dans l'annuaire communal.

VOS COORDONNÉES PROFESSIONNELLES	
Nom de l'entreprise	
Activité / Métier	
Adresse (à Valherbasse)	
Téléphone (Public)	
Email (Public)	
Site Web / Réseaux sociaux	

AUTORISATION DE PUBLICATION	
Je soussigné(e) autorise la mairie à publier ces informations sur :	
☐ Le site internet de la commune (www.valherbasse.fr) ☐ Le bulletin municipal (version papier)	
Fait à : Valherbasse	Signature et Cachet :
Le : / / 202...	Cadre réservé à la signature

À RETOURNER COMPLÉTÉ ET SIGNÉ :
 Mail : mairie@valherbasse.fr
 Courrier : Mairie de Valherbasse - 95 route du Grand Serre, 26350 VALHERBASSE

Protection des données : Les informations recueillies font l'objet d'un traitement destiné à la mise à jour de l'annuaire économique. Conformément au RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de vos données auprès de la mairie.

**Quel nom pour les habitants de Valherbasse ? Donnez votre avis !**

Depuis la création de notre commune nouvelle, nous n'avons pas encore de nom officiel pour désigner ses habitants (le gentilé). La municipalité souhaite vous donner la parole pour choisir, ensemble, l'identité de notre population !

Comment voter ?

Découpez et remplissez le coupon-réponse ci-dessous, puis transmettez-le nous avant le [Date à préciser] :

- Par dépôt : Glissez votre coupon dans la boîte aux lettres ou déposez-le à l'accueil de la mairie.
- Par mail : Envoyez votre choix par courriel à l'adresse mairie@valherbasse.fr (ou une photo de votre coupon rempli).



COUPON-RÉPONSE : CONSULTATION CITOYENNE

Je vote pour le nom des habitants de Valherbasse : (Cochez une seule case ☐)

☐ Les Valherbassois / Valherbassoises

☐ Les Valherbassiens / Valherbassiennes

☐ Autre proposition : _____

À déposer en mairie ou à renvoyer par e-mail à : mairie@valherbasse.fr

Exprimez-vous ! Chaque voix compte pour dessiner l'identité future de notre commune. Merci pour votre participation !